

Plan de protection

Le présent plan de protection se base sur les recommandations et exigences de l'autorité cantonale, de Swiss Badminton et de l'autorité fédérale.

Le présent plan de protection s'applique à toutes personnes évoluant dans la zone badminton du centre sportif de la Queue-d'Arve lors de l'évènement.

Ce concept sera efficace uniquement si toutes les personnes concernées le respectent strictement. Il est donc de la responsabilité de chacun de veiller à suivre ces directives. Des vérifications seront faites par le staff durant le week-end. Si de multiples infractions sont constatées, des dispositions seront prises allant jusqu'à l'exclusion du tournoi et du centre.

1 RESPONSABLE COVID DE CET ÉVÈNEMENT

Michaël Minelli

Association Cantonale Genevoise de Badminton (ACGB)

Responsable des tournois juniors

@ : michael.minelli@acgb.ch

tél. : +41 79 407 06 63

2 DISPOSITIONS FONDAMENTALES

2.1 Distance et hygiène des mains

La distance sociale de 1,5 mètre et les règles d'hygiène restent les mesures les plus importantes et efficaces pour empêcher la propagation du virus. Sur les gradins, une distance d'une place assise doit être respectée entre chaque personne.

À cet effet, des distributeurs de gel hydroalcoolique seront disponibles dans le hall ainsi qu'à proximité des W.C. L'organisation du tournoi en disposera également à des endroits stratégiques, tel qu'à la table officielle.

2.2 Port du masque

Le masque est obligatoire pour tout le monde (participants, encadrement, staff, etc.) à partir de 12 ans hors des courts. Les moins 12 ans recevront un badge à leur arrivée. En dehors de la pratique du sport ils devront soit porter ce badge, soit porter le masque.

Si, pour des raisons médicales, une personne ne peut pas porter le masque, il lui est demandé d'en informer (certificat médical à l'appui) le responsable COVID (voir point 1) avant le tournoi.

Les masques sont à la charge des participants et encadrants. Pour le staff, l'ACGB fournira les masques.

2.3 Sans symptôme aux compétitions

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à venir/participer aux matchs/tournois. Cela s'applique également aux accompagnants. Ils restent à la maison ou s'isolent et clarifient la suite de la procédure avec leur médecin. Si une personne présentant des symptômes se présente, elle sera éconduite du tournoi avec comme directive le port du masque jusqu'à son domicile où elle sera priée de suivre les consignes d'isolement de l'OFSP.

2.3.1 Symptômes de la maladie

Les symptômes typiques de la COVID-19 sont :

- Toux (le plus souvent sèche)
- Mal au cou
- Souffle court
- Fièvre (dès 37.5°), sentiment de fièvre
- Douleurs musculaires
- Perte soudaine de l'odorat et/ou du goût

Plus rarement :

- Maux de tête
- Symptômes gastro-intestinaux
- Conjonctivite
- Rhume

2.4 Désinfection du matériel

Les plaquettes de match et les stylos seront désinfectés régulièrement par le staff présent à la table officielle.

3 PUBLIC ET ACCOMPAGNANTS

Le public n'est pas autorisé à l'intérieur du centre sportif.

Les clubs sont responsables de leurs juniors et doivent prévoir l'encadrement nécessaire. Ces personnes sont avant tout des encadrants et non des coaches. Leur nombre doit être limité au strict minimum (voir ci-dessous). Ils ont la responsabilité des juniors de leur club tout au long de la journée. La responsabilité s'arrêtera au moment où les parents viendront récupérer leur enfant ou au moment décidé avec les parents :

- Le nombre d'encadrants autorisé par club est de **1 encadrant pour 8 juniors**. Si un club estime avoir besoin de plus, il devra obtenir l'autorisation de la direction du tournoi.
- Les encadrants auront aussi la responsabilité de veiller à ce que les règles sanitaires soient bien suivies par leur juniors. L'activité de coaching n'est en aucun cas une priorité.
- Les coordonnées complètes (nom, prénom, domicile, mail, téléphone, jours attendus) de l'encadrement doivent être communiquées au plus tôt au responsable du tournoi et au plus tard le dimanche 11 avril. Les données seront détruites 14 jours après la fin du tournoi.
- **Seuls les encadrants déclaré à temps pourront entrer dans le centre.**

4 RESTAURATION

Aucun stand de restauration ne sera présent lors du tournoi. Il est donc recommandé aux participants d'amener un pique-nique.

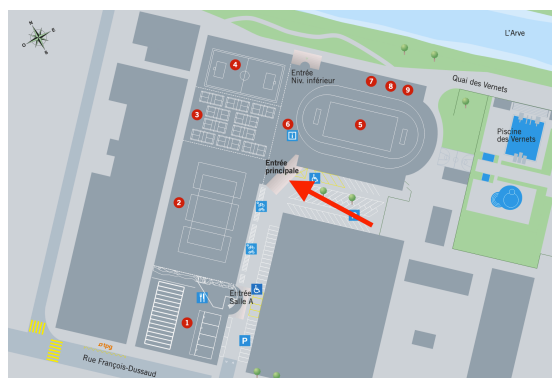
La consommation du pique-nique ne pourra pas de faire à l'intérieur du centre. Il faudra sortir sur le parking pour cela. Le respect des distances social reste de mise.

5 ACCÈS AU CENTRE

Seul les juniors, les encadrants ainsi que le staff sera autorisé à entrer dans le centre.

Seul l'entrée principale (celle du parking) sera praticable (voir photo ci-à-droite).

Une personne faisant partie du staff sera présente tout au long de la journée afin de gérer les entrée / sortie.

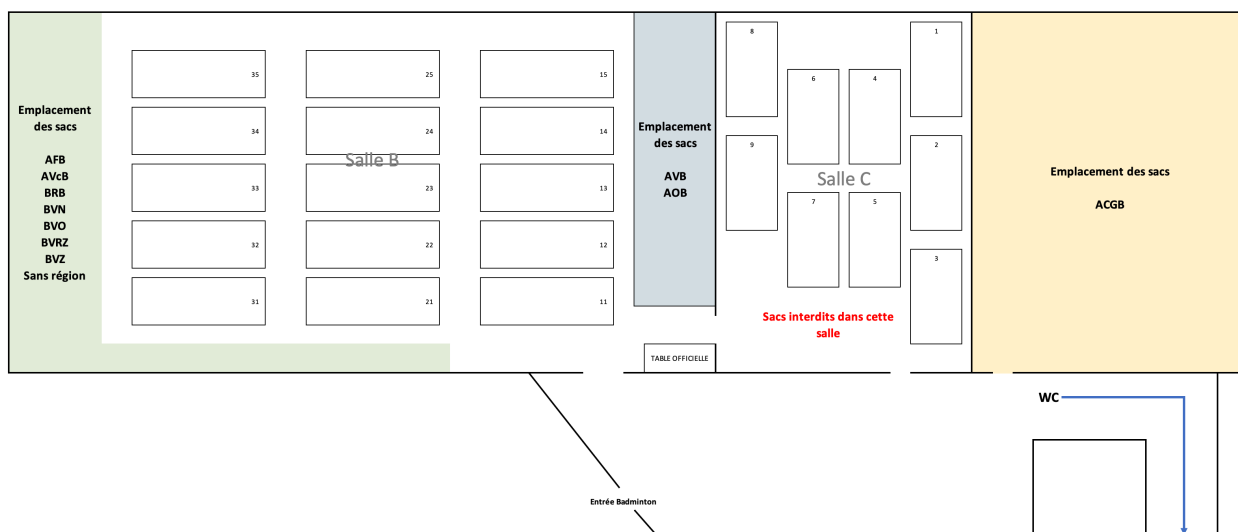


6 VESTIAIRES ET DOUCHE

Les vestiaires et douches du centre seront malheureusement fermés.

7 EMPLACEMENT DES SACS

Afin de garantir un espace suffisant à tous, le centre est divisé en trois zones où les joueurs devront mettre leurs sacs. Ces zones sont découpées par régions :



8 TRAÇAGE DES PERSONNES

À des fins de traçage des contacts, les données (nom, prénom, domicile, téléphone, mail, rôle) des participants, du staff et de l'encadrement seront collectées.

Pour les joueurs, ces données seront communiquées par les responsables des inscriptions de chaque club sur le formulaire envoyé par mail.

Pour l'encadrement, il est demandé de s'enregistrer au préalable par mail.

Les données seront en possession du responsable COVID pendant les 14 jours suivants le dernier jour du tournoi. Comme pour tous les tournois avant le coronavirus, les données des participants restent en possession des organisateurs et seront traitées conformément aux règles régies par Swiss Badminton.

9 SWISSCOVID

L'Association Cantonale Genevoise de Badminton se joint aux autorités cantonales, fédérales ainsi qu'à Swiss Badminton pour recommander à tous les participants, staff, coachs, spectateurs et autres visiteurs l'installation de l'application SwissCovid.

L'application SwissCovid pour les téléphones portables (Android/iPhone) contribue à endiguer la propagation du nouveau coronavirus. Elle complète le traçage des contacts classique.

Les données que le téléphone collecte sur les contacts avec d'autres utilisateurs sont uniquement stockées localement. Ni le téléphone ni l'application ne transmettent de données personnelles ou de géolocalisation à des emplacements de stockage ou des serveurs centraux. Par conséquent, personne ne peut reconstituer avec qui et à quel endroit le contact a eu lieu.

Plus d'informations et liens de téléchargements à l'adresse suivante :

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/swisscovid-app-und-contact-tracing.html>

10 EN CAS DE TEST COVID-19 POSITIF

Si le responsable est informé d'un cas COVID-19 positif (confirmé médicalement), Swiss Badminton en est informé immédiatement. Swiss Badminton prendra en charge l'ensemble de la communication à partir de ce moment-là. Les données du traçage des contacts lui seront donc transmises.

La suite de la procédure et les contacts avec les différentes autorités seront pris en charge par Swiss-Badminton.

Le service médical cantonal compétent décide dans chaque cas si des mesures d'isolement et de quarantaine ou des tests doivent être effectués.

Les coûts de tout test effectué dans le cadre d'une suspicion de cas de COVID-19 sont pris en charge par la Confédération.

Les clubs sont libres de prendre d'autres mesures et de faire d'autres tests.